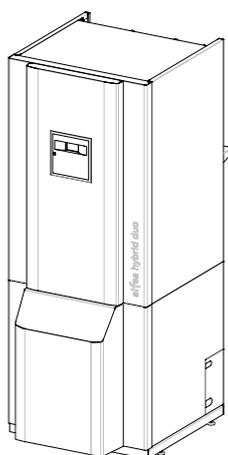
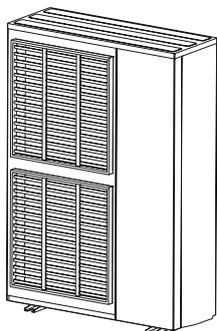


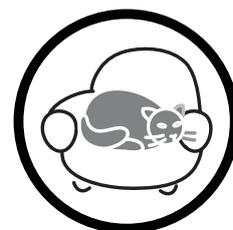
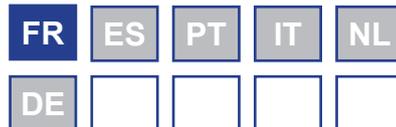
alféa hybrid duo fioul bas NOx CH alféa hybrid duo fioul bas NOx V alféa hybrid duo BE

**Pompe à chaleur air/eau
avec relève fioul intégrée,
monophasée ou triphasée,
split, 2 services**

alféa hybrid duo fioul 9 bas NOx CH (V)
alféa hybrid duo fioul 11 bas NOx CH (V)
alféa hybrid duo fioul 14+ bas NOx CH (V)
alféa hybrid duo fioul 11 bas NOx tri CH (V)
alféa hybrid duo fioul 14 bas NOx tri CH (V)
alféa hybrid duo fioul 16 bas NOx tri CH (V)



Document n° 1392-17 ~ 19/10/2017



Notice d'utilisation
destinée au professionnel
et à l'utilisateur

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

www.atlantic.fr
www.atlanticbelgium.be

Nous vous félicitons de votre choix.

Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage, groupe Atlantic, garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.

Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage utilise les technologies les plus avancées dans la conception et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.

Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil, au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

Sommaire

Consignes de sécurité 5

Vue d'ensemble de l'installation 6

Précautions et avertissements concernant votre installation 6	Fin de vie de l'appareil 7
L'unité extérieure 6	Vue d'ensemble de l'installation 7
Le module hydraulique 6	
La régulation 6	
Les ventilo-convecteurs avec régulation intégrée . . 6	
Les radiateurs 6	
Le plancher chauffant 6	
L'eau chaude sanitaire (ECS) 6	

Conduite de l'installation 8

Interface utilisateur et tableau de contrôle 8	Affichage d'information 16
Sonde d'ambiance, centrale ambiance (options) . . . 8	Particularités 17
Première mise en service 10	Fonctionnement ECS 17
Mise en service rapide 10	Configuration de la centrale ambiance (option) . . . 17
Exemple de programmation 11	Configuration de la centrale ambiance radio (option) . 17
Structure du menu de commande "Utilisateur final" . 12	Dispositifs de sécurité 18
Paramétrage de la régulation 13	Sécurité chaudière 18
Généralités 13	Sécurité brûleur 18
Réglage des paramètres 13	Contrôles réguliers 18
Liste des réglages Utilisateur final 13	

Entretien 19

Règles d'utilisation et de stockage du fioul domestique contenant de l'EMAG (Ester Méthylique d'Acide Gras) ou du Gazole Non Routier (GONR*) 19	Unité extérieure et circuit frigorifique 19
Chaudière, module hydraulique et installation chauffage 19	Vérification de l'unité extérieure 19
Module hydraulique 19	Vérification du circuit frigorifique 19
Ballon sanitaire 19	
Vérification remplissage installation 19	

Données performance ERP 20

Définition de l'ERP 20	Modèles monophasés ventouse 26
Modèles monophasés cheminée 20	Caractéristiques ERP 26
Caractéristiques ERP 20	Fiche package 28
Fiche package 22	Modèles triphasés ventouse 30
Modèles triphasés cheminée 23	Caractéristiques ERP 30
Caractéristiques ERP 23	Fiche package 31
Fiche package 24	

Conditions de Garantie 32

1 Consignes de sécurité

Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

• Mise en service

- ☞ Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.
- ☞ Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cette pompe à chaleur nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité.
- ☞ L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.
- ☞ Ne pas modifier l'alimentation électrique.
- ☞ Les appareils ne sont pas antidéflagrant et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

• Utilisation

- ☞ Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- ☞ Ne pas laisser les enfants introduire des corps étrangers dans la grille de protection d'hélice ni monter sur le toit de l'unité extérieure. Les ailettes de l'échangeur à air sont extrêmement fines et peuvent occasionner des coupures.
- ☞ Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.
- ☞ Ne pas monter sur le toit de l'unité extérieure.
- ☞ L'appareil doit être installé dans un local approprié et bien ventilé.
- ☞ Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.
- ☞ Éviter de provoquer une poussière excessive dans le local lorsque le brûleur est en fonctionnement.
- ☞ Ne rien introduire dans le ventilateur du brûleur.
- ☞ Ne mettre aucune source de chaleur sous la commande à distance.

• Entretien

- ☞ Ne pas essayer de réparer votre appareil vous-même.
- ☞ Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démontez l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.
- ☞ Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).
- ☞ Ne pas ouvrir l'unité extérieure ou le module hydraulique pendant leur fonctionnement.
- ☞ Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.
- ☞ Toute intervention sur des organes scellés est interdite.

☞ Cet appareil nécessite :

- ☞ Pour l'entretien de l'unité extérieure et la vérification du circuit frigorifique, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes.
- ☞ Pour l'entretien du brûleur et du conduit de cheminée (ou ventouse), l'intervention d'un technicien chauffagiste.

- ☞ Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil.
- ☞ Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer les carrosseries.
- ☞ Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer l'unité extérieure. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.

Cet appareil nécessite :

- ☞ Pour l'entretien de l'unité extérieure et la vérification du circuit frigorifique, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes.
- ☞ Pour l'entretien du brûleur et du conduit de cheminée, l'intervention d'un technicien chauffagiste.

2 Vue d'ensemble de l'installation

2.1 Précautions et avertissements concernant votre installation

2.1.1 L'unité extérieure

Cette unité a été posée par votre installateur à un emplacement lui permettant de fonctionner au mieux.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

Dans l'unité extérieure, l'air ambiant est refroidi au contact d'un échangeur. L'eau contenue dans l'air ambiant peut se condenser et s'écouler de l'unité extérieure. L'unité extérieure peut générer un volume important d'eau appelé condensats.

Par temps froid cette eau gèle au contact de l'échangeur et doit régulièrement être évacuée par des cycles de dégivrage. Le cycle de dégivrage est géré automatiquement par la régulation et peut se traduire par une émission tout à fait normale de vapeur.

2.1.2 Le module hydraulique

Le module hydraulique contient toute la régulation de l'appareil qui a la charge de gérer le confort thermique et la production d'eau chaude sanitaire.

Le module hydraulique fonctionne en bi-énergie (pompe à chaleur air/eau et chaudière fioul intégrée).

Combustible : Votre appareil a été équipé d'un brûleur fonctionnant au fioul domestique (mazout de chauffage). Le combustible doit être exempt d'impuretés et d'eau.

2.1.3 La régulation

Votre installateur a patiemment réglé votre installation. Ne pas modifier les paramètres de réglage sans son accord. En cas de doute, ne pas hésiter à le contacter.

La régulation de votre système de chauffage est réalisée en fonction de la température extérieure (loi d'eau).

L'installation d'une sonde d'ambiance (option) permet d'améliorer le fonctionnement de la régulation (l'influence de la température ambiante est prise en compte).

2.1.4 Les ventilo-convecteurs avec régulation intégrée

Ne pas utiliser de sonde d'ambiance dans la zone concernée.

2.1.5 Les radiateurs

- ☞ Si les radiateurs sont équipés de vannes thermostatiques, celles-ci doivent être ouvertes en grand.

2.1.6 Le plancher chauffant

- Un plancher chauffant neuf nécessite une mise en chauffe initiale progressive pour éviter tout problème de fissuration. Vérifier avec votre installateur que celle-ci a bien été réalisée avant d'utiliser librement votre système de chauffage.
- Pour être efficace, un plancher chauffant n'a pas besoin et ne doit jamais être très chaud. Tout au plus, il sera sensiblement tiède par temps froid.
- La grande stabilité de régulation du plancher chauffant évite les écarts brusques de température. Cependant, cette stabilité implique un temps de réaction de l'ordre de quelques heures (environ 6 heures).
- Toute modification de réglage doit être faite lentement en laissant à l'installation le temps de réagir. Des réglages exagérés ou intempestifs aboutissent toujours à des oscillations importantes de température à l'échelle de la journée.
- De même, si votre logement est équipé d'un plancher, ne pas réduire ou ne pas couper le chauffage en cas de courtes absences. La remise en chauffe est toujours assez longue (environ 6 heures).

2.1.7 L'eau chaude sanitaire (ECS)

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande. Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.

La production d'ECS est réalisée par la PAC puis complétée, si nécessaire, par la chaudière.

La chaudière permet le bon déroulement des cycles anti-légionelles (demander à votre installateur si la fonction est activée).

2.2 Fin de vie de l'appareil

Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge. En fin de vie de d'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.

2.3 Vue d'ensemble de l'installation

Votre pompe à chaleur a été configurée par votre installateur. Elle est constituée des principaux éléments suivants :

- L'unité extérieure, positionnée, comme son nom l'indique, à l'extérieur de votre logement, prélève les calories sur l'air extérieur.
- Le module hydraulique hybride, positionné dans votre chaufferie, cellier, garage, transmet les calories au circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- La sonde extérieure, détecte la température extérieure.

En option :

- La (les) sonde(s) d'ambiance.
- La centrale ambiance ou la centrale ambiance radio.

La pompe à chaleur hybride est un système pouvant être connecté à n'importe quel émetteur : la chaleur captée par la pompe à chaleur peut donc être utilisée de différentes manières :

- Les radiateurs (haute, moyenne, basse température) ou ventilo-convecteurs.
- Le plancher chauffant.

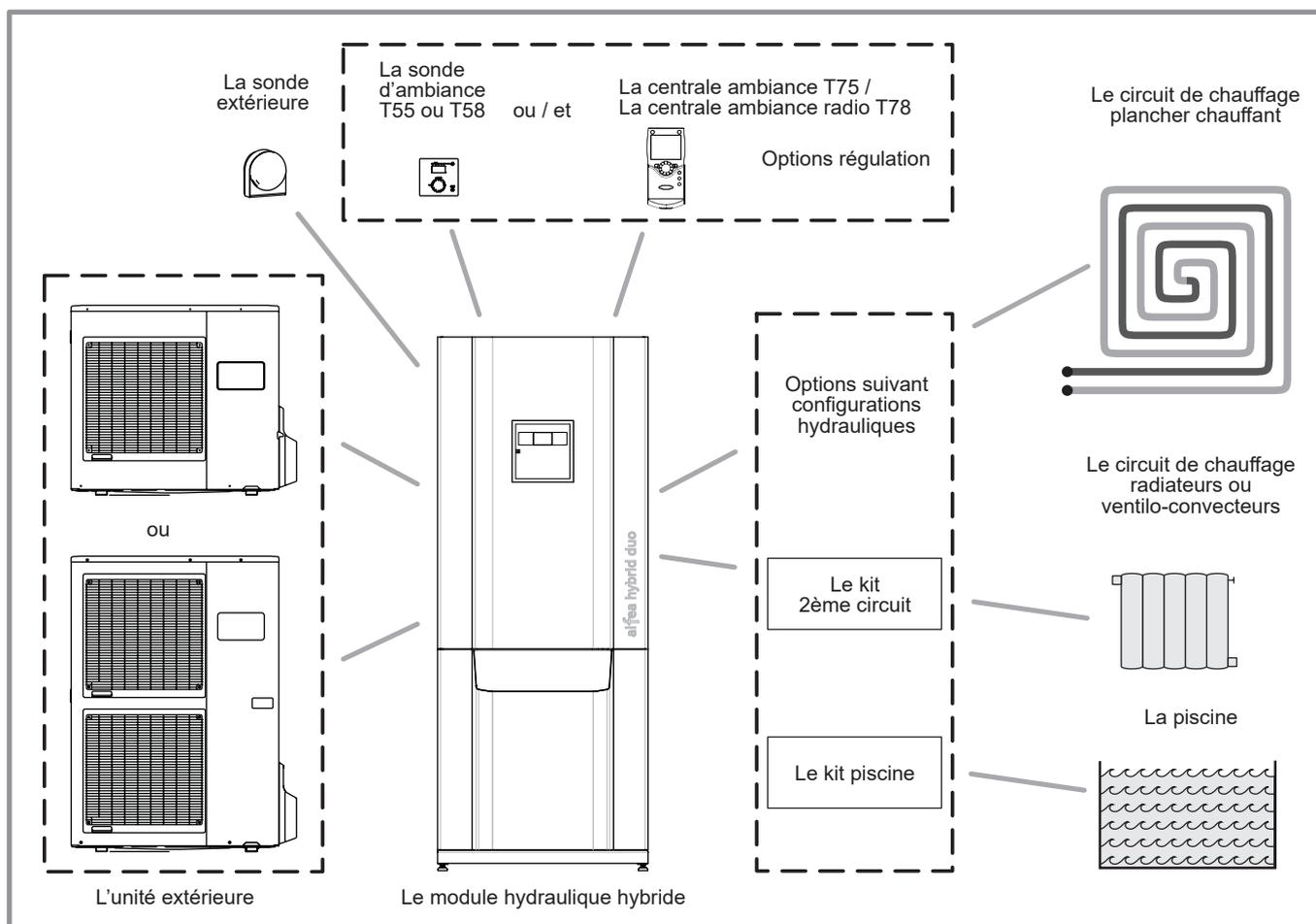


figure 1 - Vue d'ensemble d'une configuration d'installation complète

3 Conduite de l'installation

3.1 Interface utilisateur et tableau de contrôle

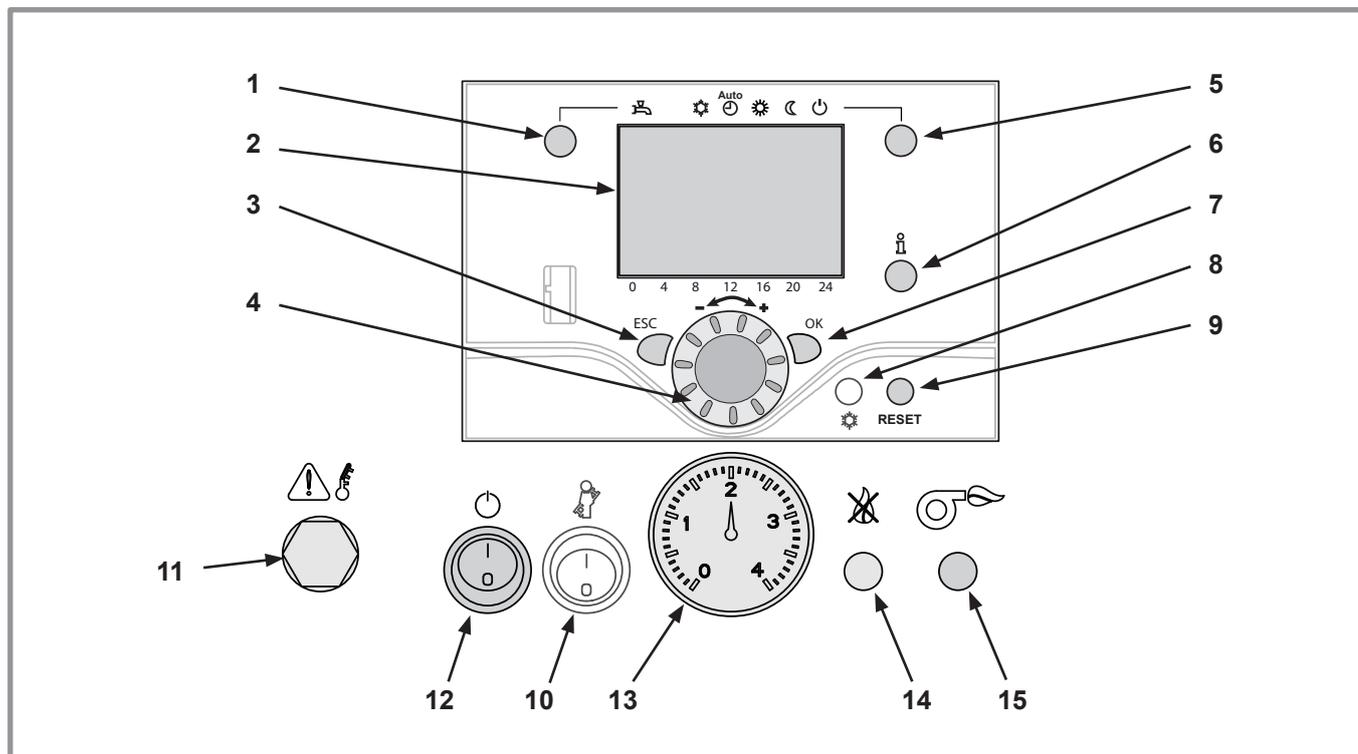


figure 2 -

3.2 Sonde d'ambiance, centrale ambiance (options)

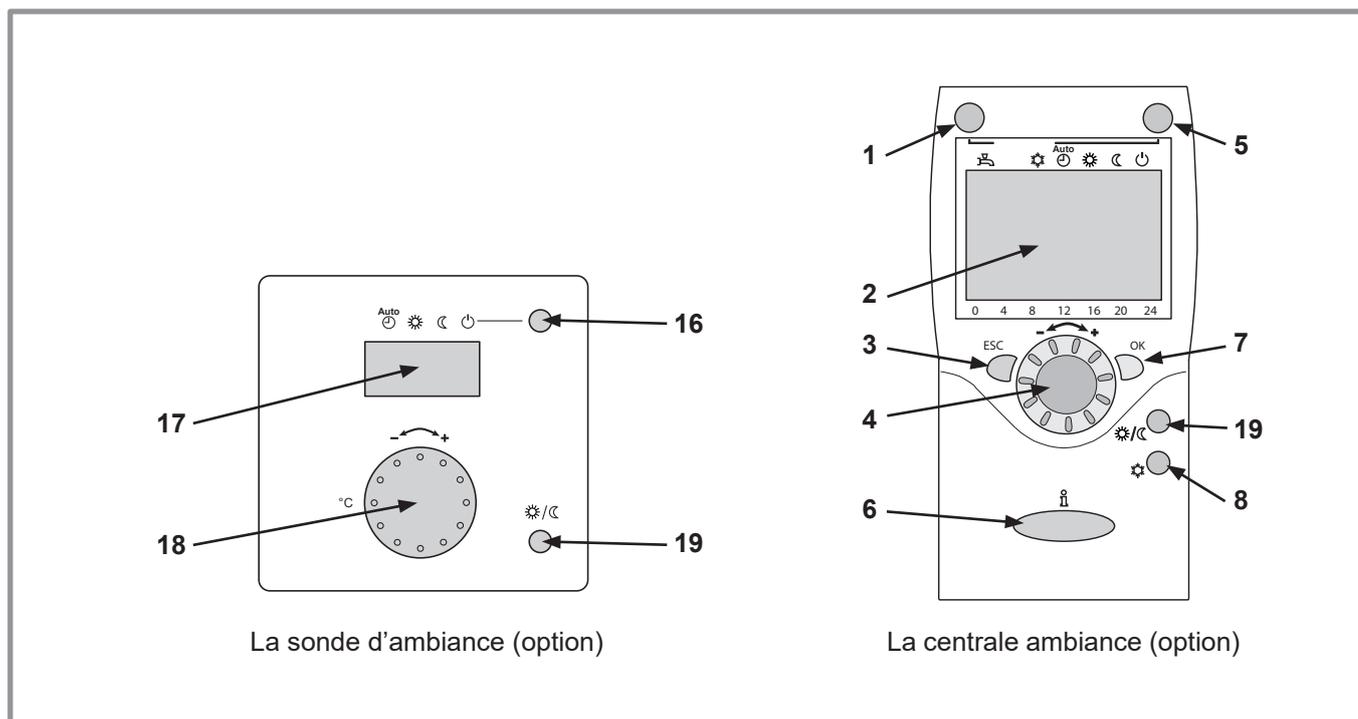


figure 3 -

Rep.	Fonctions	- Définitions des fonctions
1	Sélection du régime de fonctionnement ECS  Marche  Arrêt	- Marche : Production d'ECS en fonction du programme horaire. - Arrêt : Production d'ECS à l'arrêt avec fonction antigel de l'eau sanitaire active. - Touche enclenchement manuel : Appuyer sur la touche ECS pendant 3 s (commutation "réduit" vers "confort" jusqu'à la prochaine commutation du programme horaire ECS).
2	Affichage digital	- Contrôle du fonctionnement, lecture de la température actuelle, du régime de chauffe, d'un défaut éventuel  . - Visualisation des réglages.
3	Sortie "ESC"	- Quitter le menu.
4	Navigation et réglage	- Sélection du menu. - Réglage des paramètres. - Réglage de la consigne de température confort.
5	Sélection du régime de chauffe	-  Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver). -  Température de confort permanente. -  Température réduite permanente. -  Régime "veille" avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la PAC ne soit pas interrompue).
6	Affichage d'information	- Diverses informations (voir page 16). -  Lecture des codes d'erreur. -  Information concernant la maintenance, le régime spécial.
7	Validation "OK"	- Entrée dans le menu sélectionné. - Validation du réglage des paramètres. - Validation du réglage de la consigne de température confort.
8	Sélection du mode rafraîchissement	- (Non disponible avec modèle ECS)
9	Reset (appui bref)	- Réinitialisation des paramètres et annulation des messages d'erreur. Ne pas utiliser pendant le fonctionnement normal.
10	Interrupteur "Ramonage"	- Fonction réservée à l'installateur.
11	Touche de réarmement	- Accès au réarmement du thermostat de sécurité.
12	Interrupteur Marche/Arrêt	
13	Manomètre	- Contrôle de la pression hydraulique de l'installation.
14	Voyant sécurité brûleur (rouge)	- Avertissement de la mise en sécurité du brûleur.
15	Voyant marche brûleur (vert)	- Fonctionnement du brûleur.
16	Sélection du régime de chauffe	-  Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver). -  Température de confort permanente. -  Température réduite permanente. -  Régime "veille" avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la PAC ne soit pas interrompue).
17	Ecran d'affichage	- Contrôle du fonctionnement, lecture de la température actuelle, du régime de chauffe, d'un défaut éventuel  .
18	Bouton de réglage	- Réglage de la consigne de température confort.
19	Touche de présence	- Commutation confort / réduit.

3.3 Première mise en service

- L'installation et la première mise en service de la pompe à chaleur doivent être faites par un professionnel qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de la pompe à chaleur.
- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre (rep. 2, fig. 5) est suffisante (1.5 à 2 bar).
- Ouvrir le robinet d'alimentation en combustible.
- Enclencher le disjoncteur général de l'installation.

En hiver, afin de permettre un préchauffage du compresseur enclencher le disjoncteur général de l'installation quelques heures avant d'enclencher le bouton marche/arrêt.

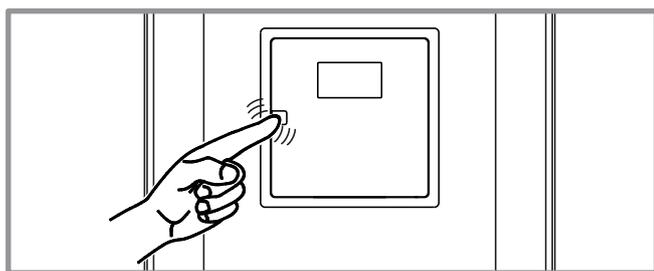


figure 4 - Ouverture du portillon

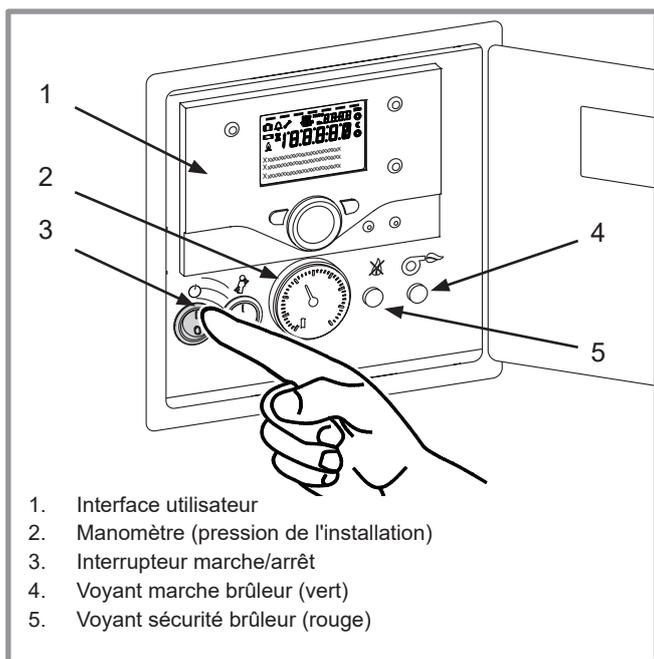


figure 5 - Mise en marche

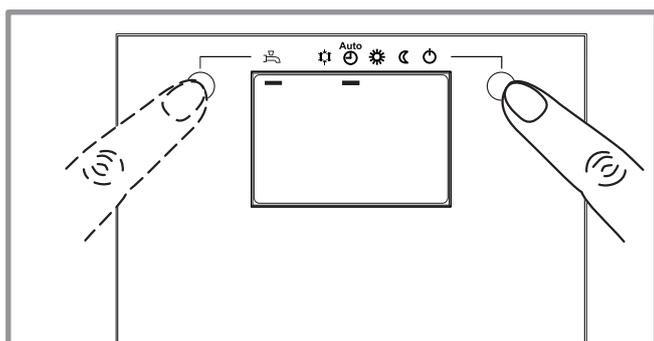


figure 6 - Sélection du régime de chauffe AUTO et puis du régime ECS (eau chaude sanitaire)

3.4 Mise en service rapide

Votre installateur ayant effectué la première mise en service :

- Enclencher le bouton marche/arrêt de la PAC.
Pendant la phase d'initialisation du régulateur, l'afficheur montre tous les symboles, puis "Données à mettre à jour", puis indique "État PAC".
- Sélectionner le régime de chauffe "AUTO" (fig. 6).
- Sélectionner le régime ECS (fig. 6),
- Régler l'heure et la date en cours (fig. 7).

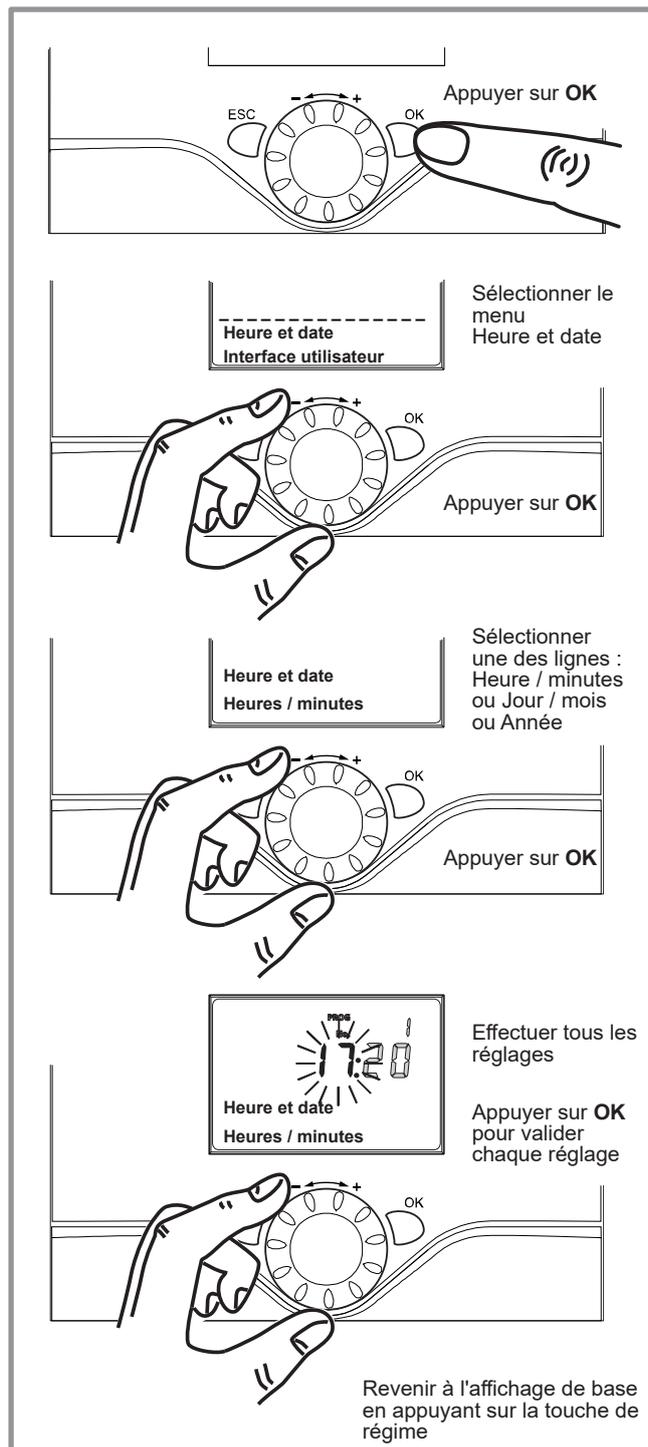


figure 7 - Réglage de l'heure et de la date

3.5 Exemple de programmation

Réglage de l'heure

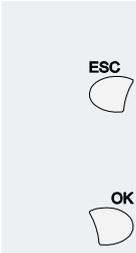
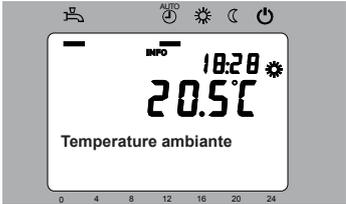
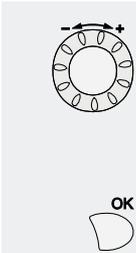
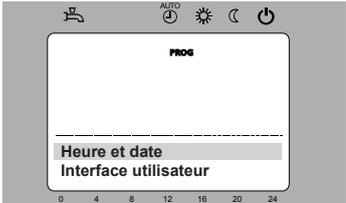
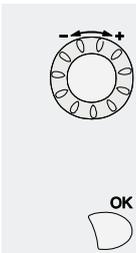
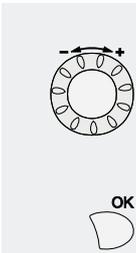
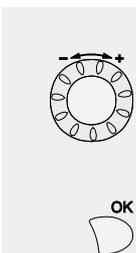
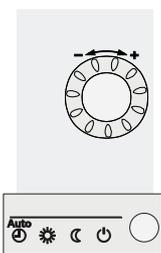
Touches	Exemple d'affichage	Description
<p>1</p> 		<p>Affichage de base.</p> <p>Si l'affichage de base n'est pas affiché appuyer sur ESC pour y retourner.</p> <p>Appuyer sur OK.</p>
<p>2</p> 		<p>Tourner le bouton jusqu'au menu Heure et date.</p> <p>Appuyer sur OK pour confirmer.</p>
<p>3</p> 		<p>Tourner le bouton jusqu'à la ligne 1 Heures / minutes.</p> <p>Appuyer sur OK pour confirmer.</p>
<p>4</p> 		<p>L'affichage de l'heure clignote.</p> <p>Tourner le bouton pour régler l'heure.</p> <p>Appuyer sur OK.</p>
<p>5</p> 		<p>L'affichage des minutes clignote.</p> <p>Tourner le bouton pour régler les minutes.</p> <p>Appuyer sur OK.</p>
<p>6</p> 		<p>Les réglages sont enregistrés.</p> <p>Tourner le bouton pour effectuer d'autres réglages.</p> <p>ou</p> <p>Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche de régime.</p>

figure 8 -

3.6 Structure du menu de commande "Utilisateur final"

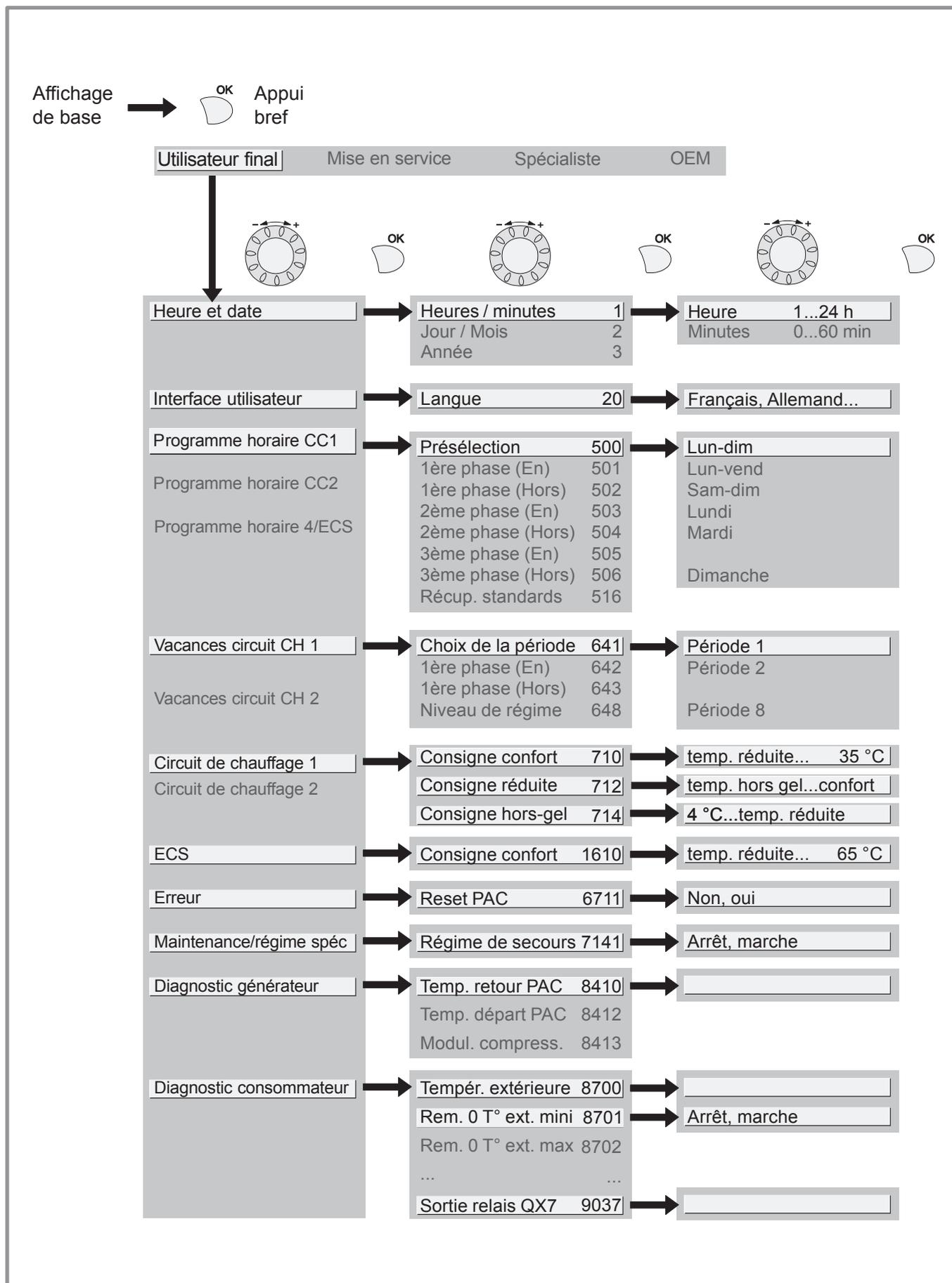


figure 9 -

3.7 Paramétrage de la régulation

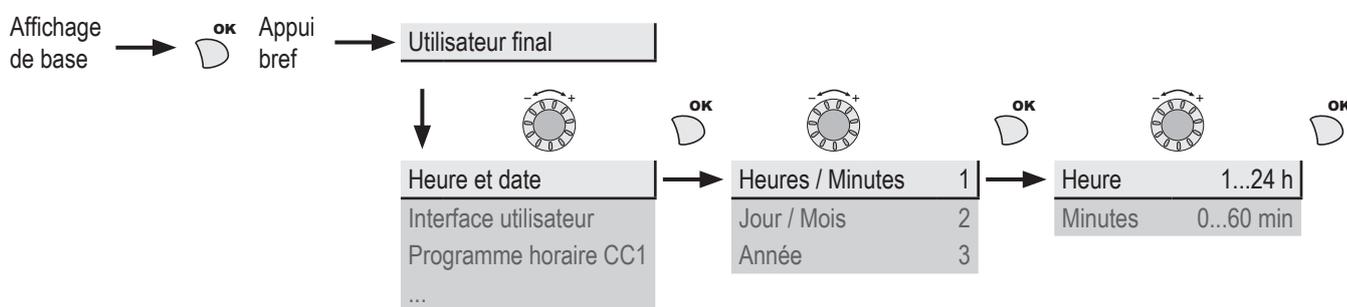
3.7.1 Généralités

- Seuls les paramètres accessibles au niveau :
Utilisateur final
sont décrits dans ce document.
- Les paramètres accessibles aux niveaux :
Mise en service
Spécialiste
... sont décrits dans le document réservés aux professionnels. **Ne pas apporter de modifications à ces paramètres sans l'avis de ces professionnels.**

3.7.2 Réglage des paramètres

- L'écran étant à l'affichage de base.
- Appuyer sur **OK**.
- Une fois dans le niveau utilisateur final.
- Faire défiler la liste des menus.
 - Choisir le menu souhaité.
 - Faire défiler les lignes de fonction.
 - Choisir la ligne souhaitée.
 - Ajuster le paramètre.
 - Valider le réglage en appuyant sur **OK**.
 - Pour revenir au menu, appuyer sur **ESC**.

Si aucun réglage n'est effectué pendant 8 minutes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.



3.7.3 Liste des réglages Utilisateur final

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Heure et date				
1	Heures / minutes	00:00... 23:59	1	
2	Jour / mois	01.01... 31.12	1	
3	Année	1900... 2099	1	
Interface utilisateur				
20	Langue	English, Français, Italiano, Nederlands		Français
Programme horaire pour le chauffage, circuit 1				
500	Présélection jour / semaine Lun-Dim Lun-Vend Sam-Dim Lundi Mardi...			Lun-Dim
501	1 ^{ère} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	6:00
502	1 ^{ère} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	22:00
503	2 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
504	2 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
505	3 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
506	3 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
516	Récupération des réglages standards du circuit 1	non, oui		non

Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Programme horaire pour le chauffage, circuit 2				
Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe (n'apparaît qu'avec l'option kit 2 ^{ème} circuit)				
520	Présélection jour / semaine Lun-Dim Lun-Vend Sam-Dim Lundi Mardi...			Lun-Dim
521	1 ^{ère} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	6:00
522	1 ^{ère} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	22:00
523	2 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
524	2 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
525	3 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
526	3 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
536	Récupération des réglages standards du circuit 2	non, oui		non
Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.				

Programme horaire 4 / ECS

560	Présélection jour / semaine Lun-Dim Lun-Vend Sam-Dim Lundi Mardi...			Lun-Dim
561	1 ^{ère} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	00:00
562	1 ^{ère} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	05:00
563	2 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	15:00
564	2 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	18:00
565	3 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
566	3 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
576	Récupération des réglages standards	non, oui		non
Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.				

Programme horaire 5 / Rafraîchissement

(Non disponible avec modèle ECS).

Vacances, circuit 1

641	Présélection de la période de vacances	Période 1 à 8		Période 1
642	Date de début de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
643	Date de fin de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
648	Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, réduit		Protection hors-gel

Vacances, circuit 2Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe (n'apparaît qu'avec l'option kit 2^{ème} circuit).

651	Présélection de la période de vacances	Période 1 à 8		Période 1
652	Date de début de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
653	Date de fin de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
658	Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, réduit		Protection hors-gel

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Réglage du chauffage, circuit 1				
710	Consigne de température d'ambiance de confort	Température réduite... Consigne confort max.	0,5 °C	20 °C
712	Consigne de température d'ambiance réduite	Température hors-gel... Température confort	0,5 °C	18 °C
714	Consigne de température ambiante "hors-gel"	4 °C... Température réduite	0,5 °C	8 °C
Réglage du chauffage, circuit 2				
Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe (n'apparaît qu'avec l'option kit 2 ^{ème} circuit)				
1010	Consigne de température d'ambiance de confort	Température réduite... Consigne confort max.	0,5 °C	20 °C
1012	Consigne de température d'ambiance réduite	Température hors-gel... Température confort	0,5 °C	18 °C
1014	Consigne de température ambiante "hors-gel"	4 °C... Température réduite	0,5 °C	8 °C
Réglage de l'ECS (eau chaude sanitaire)				
1610	Consigne de la température ECS confort	Consigne réduit (définie à la ligne 1612)... 65 °C	1	65 °C
Pour atteindre cette consigne, la chaudière est sollicitée.				
1612	Consigne de la température ECS réduite	8 °C... (Consigne confort définie à la ligne 1610)	1	40 °C
Piscine (n'apparaît qu'avec l'option kit piscine)				
2056	Consigne chauffage générateur	8... 35 °C		22 °C
Erreur				
6711	Reset PAC	non, oui		non
Maintenance / régime spécial				
7141	Régime de secours	Arrêt, marche		Arrêt
Arrêt : La PAC n'utilise pas la chaudière lors d'un défaut (erreur 370). Marche : La PAC utilise la chaudière lors d'un défaut (erreur 370). En position "Marche", la facture d'énergie peut être onéreuse si l'erreur n'est pas résolue.				
Diagnostic générateur				
8410	Température retour PAC	0... 140 °C		
	Consigne départ PAC	0... 140 °C		
8412	Température départ PAC	0... 140 °C		
	Consigne départ PAC	0... 140 °C		
8413	Modulation du compresseur	0... 100%		
Diagnostic consommateur				
8700	Température extérieure	-50... 50 °C		
8701	Température extérieure minimum RAZ (remise à zéro) ? non, oui	-50... 50 °C		
8702	Température extérieure maximale RAZ (remise à zéro) ? non, oui	-50... 50 °C		
8740	Température ambiante 1	0... 50 °C		20 °C
	Consigne de température d'ambiance 1			20 °C
8743	Température de départ 1	0... 140 °C		50 °C
	Consigne de température de départ 1			50 °C
8756	Température départ refroidissement 1	0... 140 °C		0
	Consigne de température de départ refroidissement 1			0

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
8770	Température ambiante 2	0... 50 °C		20 °C
	Consigne de température d'ambiance 2			20 °C
8773	Température de départ 2	0... 140 °C		50 °C
	Consigne de température de départ 2			50 °C
8830	Température ECS	0... 140 °C		
	Consigne de température ECS			50 °C
8900	Température piscine	0... 140 °C		
	Consigne de température piscine			22 °C

3.8 Affichage d'information

La touche Info  permet d'appeler diverses informations.

Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

- Messages d'erreur :

L'afficheur indique le symbole "cloche"  .

☞ **Consulter votre technicien chauffagiste.**

- Messages de maintenance ;

Messages de fonctionnement spécial :

L'afficheur indique le symbole "clé"  .

☞ **Consulter votre technicien chauffagiste**

- Diverses informations (voir tableau).

Désignation	Ligne
Consigne séchage actuelle.	-
Jour séchage actuel.	-
Jours de séchages terminés.	-
État PAC.	8006
État générateur additionnel.	8022
État ECS.	8003
État piscine.	8011
État circuit chauffage 1.	8000
État circuit chauffage 2.	8001
État circuit refroidissement 1.	8004
Température extérieure.	8700
Température ambiante 1.	8740
Consigne d'ambiance 1.	
Température de départ 1.	8743
Consigne de départ 1.	
Température ambiante 2.	8770
Consigne d'ambiance 2.	
Température de départ 2.	8773
Consigne de départ 2.	
Température ECS.	8830
Température retour PAC.	8410
Consigne PAC (départ).	
Température départ PAC.	8412
Consigne PAC (départ).	
Température piscine.	8900
Consigne (de température) piscine.	

3.9 Particularités

Si l'alimentation électrique a été coupée pendant le fonctionnement de la PAC (panne de secteur ou appui intempestif sur l'interrupteur marche/arrêt du module hydraulique) l'afficheur va indiquer l'erreur 370 lors du redémarrage. Ne pas s'en inquiéter, la communication entre l'unité extérieure et le module hydraulique se rétablira au bout de quelques minutes.

3.10 Fonctionnement ECS

La touche **ECS** permet d'activer ou de désactiver le régime ECS (eau chaude sanitaire). La sélection est matérialisée par une barre qui apparaît sous le symbole correspondant.

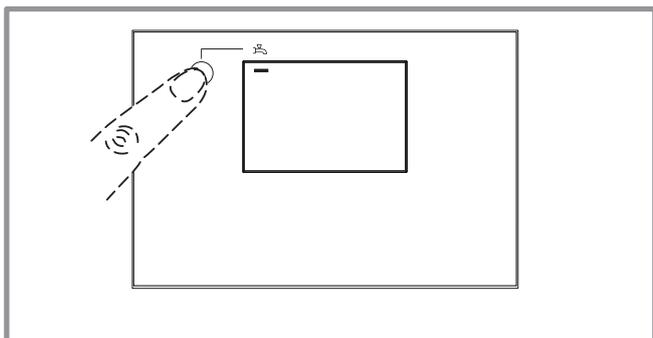


figure 10 - Sélection du régime ECS (eau chaude sanitaire)

Pour garantir une consigne ECS supérieure à 45 °C, il est nécessaire de laisser fonctionnel le brûleur.

Appuyer sur la touche info pour obtenir les détails concernant l'ECS (température, consigne, fonctionnement).

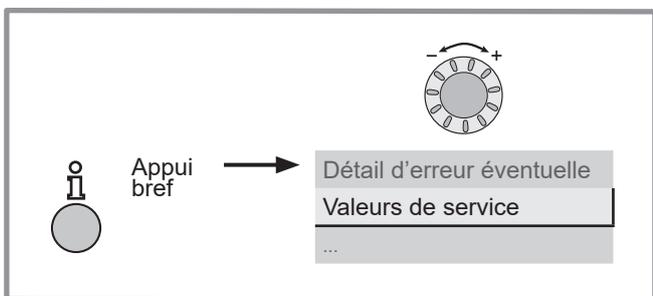


figure 11 - Touche info

3.11 Configuration de la centrale ambiance (option)

Dans le cas de l'utilisation de la centrale ambiance, à la mise en service, après une initialisation d'environ 3 minutes, il faut régler la langue en français :

- Appuyer sur **OK**.
- Choisir le menu "Interface utilisateur".
- Sélectionner "langue" **Français**.

3.12 Configuration de la centrale ambiance radio (option)

Se référer à la notice fournie avec la centrale ambiance radio.

3.13 Dispositifs de sécurité

3.13.1 Sécurité chaudière

Lorsque la température dans le corps de chauffe dépasse 110°C, la chaudière est stoppée par son dispositif de sécurité de surchauffe.

Dévisser le bouton (fig.14) et réarmer lorsque la température de l'eau sera redevenue normale. Si l'incident devait se reproduire, prévenir le technicien chauffagiste.

3.13.2 Sécurité brûleur

Lorsque le voyant rouge est allumé (fig.12), le brûleur reste bloqué par son dispositif de sécurité, appuyer sur la touche du brûleur (fig.15) pour réarmer le brûleur.

Si l'incident se reproduit, vérifier :

- Que la vanne d'alimentation fioul est ouverte
- Le niveau de fioul dans la citerne ; s'il est normal, nettoyer le filtre d'alimentation.

Si le brûleur ne se met toujours pas en route après réarmement, prévenir le technicien chauffagiste.

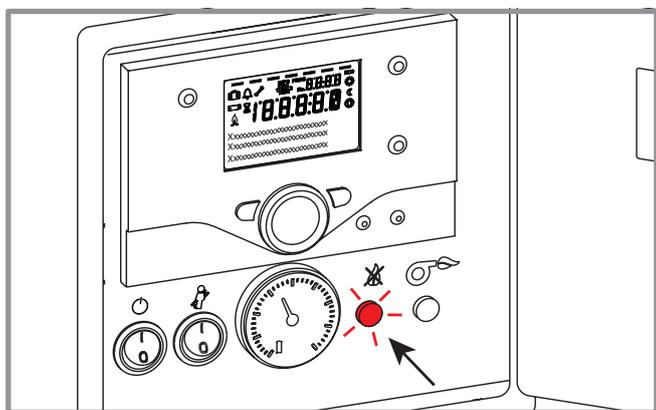


figure 12 - Voyant sécurité brûleur (rouge)

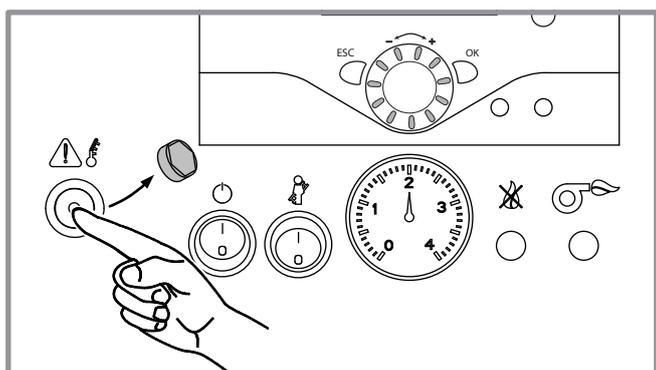


figure 14 - Touche de réarmement (sécurité de chaudière)

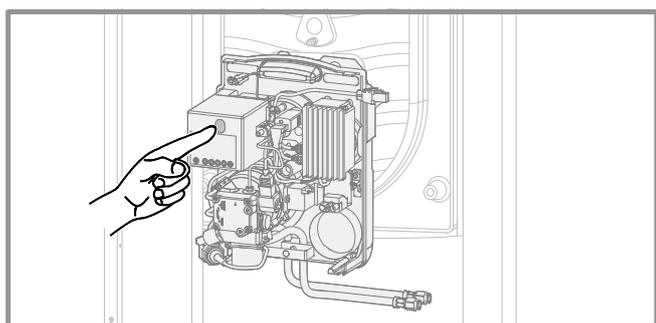


figure 15 - Touche de réarmement (sécurité de brûleur)

3.14 Contrôles réguliers

Le brûleur doit toujours rester sous tension.

Aucun dégagement de fumée de la chaudière et de la cheminée ne doit apparaître dans le local chaudière lors du fonctionnement du brûleur.

La consommation de fioul et l'état de la citerne doivent être surveillés afin de pouvoir déceler immédiatement une fuite éventuelle.

Tous les ans, nettoyer le filtre placé sur l'alimentation en fioul du brûleur.

En cas d'incident anormal, couper l'alimentation électrique générale ainsi que la vanne d'alimentation en fioul et faire appel à votre technicien chauffagiste.

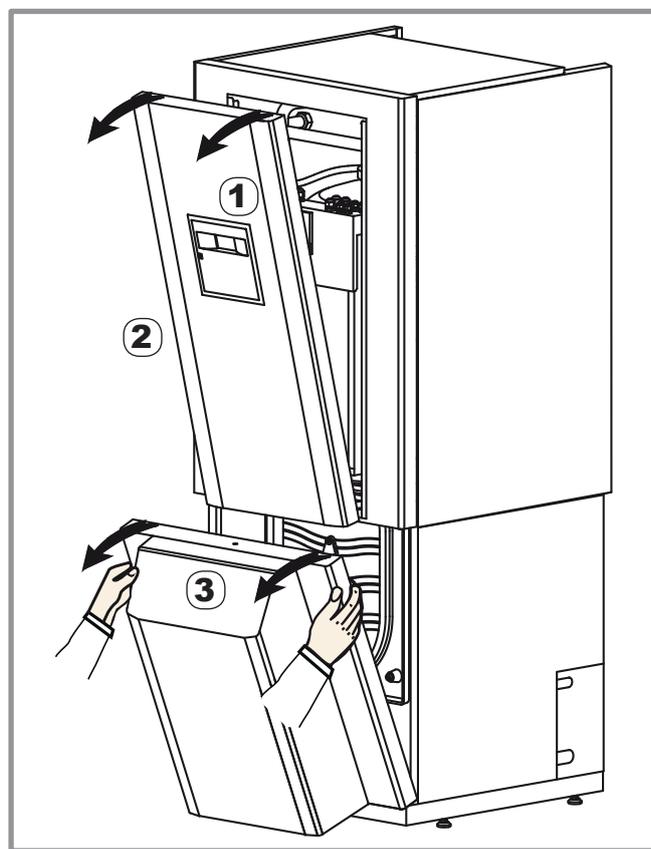


figure 13 - Accès touches de réarmement

4 Entretien

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil pendant de longues années, les opérations d'entretien décrites ci-après sont nécessaires au début de chaque saison de chauffe.

Généralement, elles sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'entretien.

4.1 Règles d'utilisation et de stockage du fioul domestique contenant de l'EMAG (Ester Méthylique d'Acide Gras) ou du Gazole Non Routier (GONR*)

• Combustible

N'utiliser que du combustible de qualité supérieure afin de garantir la stabilité dans le temps.

• Stockage et circuit de distribution du combustible

Avant de procéder au remplissage de la cuve, il est important de :

- S'assurer que le circuit de distribution du combustible est conforme, que les filtres sont nettoyés.
- S'assurer d'un nettoyage préalable des cuves qui ont pu antérieurement contenir du fioul domestique,
- Faire vérifier l'absence d'eau dans le circuit. L'étanchéité de la cuve sera nécessaire si celle-ci n'a bénéficié d'aucun nettoyage depuis au moins 5 ans.
- Pour le Gazole Non Routier, il est recommandé de limiter la période de stockage du produit à 6 mois. Par conséquent, en cas de remplacement de cuve, il est conseillé de réduire la capacité initiale de stockage.

* Le combustible GONR (gazole non routier) ne concerne que la France.

4.2 Chaufferie, module hydraulique et installation chauffage

La cheminée doit être vérifiée et nettoyée régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

4.2.1 Module hydraulique

Le corps de chauffe et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 fois par an.

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité du module hydraulique et de l'installation.

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyant abrasif.

4.2.2 Ballon sanitaire

L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an.

4.2.3 Vérification remplissage installation

La pression à froid et à l'arrêt dans l'installation doit être égale à 1.5 bar.

Si la pression est inférieure à 0.5 bar, la PAC s'arrête et affiche l'erreur 369. Rétablir la pression en agissant sur le robinet de remplissage.

Si un remplissage et une remise en pression s'imposent, vérifier quel type de fluide a été utilisé initialement.

Dans le doute, contacter votre installateur.

Attention, si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.

4.3 Unité extérieure et circuit frigorifique

4.3.1 Vérification de l'unité extérieure

Dépoussiérer l'échangeur si nécessaire en veillant à ne pas endommager les ailettes.

Vérifier que rien ne vient entraver le passage de l'air.

4.3.2 Vérification du circuit frigorifique

Lorsque la charge du fluide frigorifique est supérieure à 2 kg, il est obligatoire de faire vérifier, chaque année, le circuit frigorifique par un SAV agréé. Contacter votre installateur.

5 Données performance ERP

5.1 Définition de l'ERP

Sont regroupées sous le terme "ERP" deux directives européennes qui s'inscrivent dans la démarche globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- La directive éco-conception fixe des seuils d'efficacité et interdit la commercialisation des produits dont l'efficacité est inférieure à ces seuils.
- La directive étiquetage impose un affichage des performances énergétiques des produits afin d'orienter le choix des clients vers les produits les moins consommateurs d'énergie.

5.2 Modèles monophasés cheminée

5.2.1 Caractéristiques ERP

Marque commerciale / Nom du produit :	atlantic / alféa...		hybrid duo fioul 9 mono	hybrid duo fioul 11 mono	hybrid duo fioul 14 mono
Référence			522678 / -	522234 / 522526	522235 / 522527
Applications chauffage			55°C	55°C	55°C
Pompe à chaleur air/eau			Oui		
Équipée d'un dispositif de chauffage d'appoint			Oui		
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur			Oui		
Climat moyen - Chauffage des locaux					
Classe énergétique (Produit)	-	-	A +		
Classe énergétique (Package)	-	-	A +		
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{rated}	kW	9	10	13
Efficacité énergétique nominale	η_s	%	111	111	111
Efficacité énergétique nominale avec sonde extérieure ⁽¹⁾	η_s	%	113	113	113
Efficacité énergétique nominale avec appareil d'ambiance ⁽¹⁾	η_s	%	115	115	115
Consommation d'énergie annuelle	Q_{he}	kWh	6349	7266	8806
Climat moyen - Production de l'eau chaude sanitaire					
Profil de soutirage	-	-	M		
Classe énergétique	-	-	A		
Efficacité énergétique	η_{wh}	%	82 %		
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	616		
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	2.8		
Climat froid - Chauffage des locaux					
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{rated}	kW	11	14	18
Efficacité énergétique nominale	η_s	%	100		
Consommation d'énergie annuelle	Q_{he}	kWh	9515	12991	15991
Climat froid - Production de l'eau chaude sanitaire					
Profil de soutirage	-	-	M		
Efficacité énergétique	η_{wh}	%	73 %		
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	880		
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	4.0		
Climat chaud - Chauffage des locaux					
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{rated}	kW	9	11	14
Efficacité énergétique nominale	η_s	%	133	126	128
Consommation d'énergie annuelle	Q_{he}	kWh	3154	4131	5065
Climat chaud - Production de l'eau chaude sanitaire					
Profil de soutirage	-	-	M		
Efficacité énergétique	η_{wh}	%	82 %		
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	616		
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	2.8		

Marque commerciale / Nom du produit :	atlantic / alféa...	hybrid duo fioul 9 mono	hybrid duo fioul 11 mono	hybrid duo fioul 14 mono	
Référence		522678 / -	522234 / 522526	522235 / 522527	
Applications chauffage		55°C	55°C	55°C	
Données acoustiques					
Puissance acoustique du module hydraulique	L_{WA}	dBa	44		
Puissance acoustique de l'unité extérieure (régime d'eau 55°C pour ERP)	L_{WA}	dBa	67	69	70
Puissance calorifique déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de T_j					
$T_j = -7°C$	Pdh	kW	7.9	8.9	11.4
$T_j = +2°C$	Pdh	kW	4.9	5.0	6.9
$T_j = +7°C$	Pdh	kW	6.1	5.9	5.8
$T_j = +12°C$	Pdh	kW	7.5	7.3	6.8
$T_j =$ température bivalente	Pdh	kW	7.9	8.9	11.4
$T_j =$ température limite de fonctionnement	Pdh	kW	7	7.6	9.8
Température bivalente	T_{biv}	°C	-7		
Coefficient de dégradation ⁽³⁾	Cdh	-	0.9		
Coefficients de performance déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de T_j					
$T_j = -7°C$	COP_d	-	1.86	1.86	1.96
$T_j = +2°C$	COP_d	-	2.74	2.70	2.84
$T_j = +7°C$	COP_d	-	4.18	4.10	3.90
$T_j = +12°C$	COP_d	-	6.18	6.00	5.13
$T_j =$ température bivalente	COP_d	-	1.86	1.86	1.96
$T_j =$ température limite de fonctionnement	COP_d	-	1.57	1.57	1.67
Pour les pompes à chaleur air/eau: température limite de fonctionnement	TOL	°C	-10		
Température maximale de service de l'eau de chauffage	WTOL	°C	80		
Dispositif de chauffage d'appoint					
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{sup}	kW	1.8	2.3	2.8
Type d'énergie utilisée	-	-	Fossile		
Consommation électrique dans les modes autres que le mode actif					
Mode arrêt	P_{OFF}	kW	0.007		
Mode arrêt par thermostat	P_{TO}	kW	0.112		
Mode veille	P_{SB}	kW	0.024		
Mode résistance de carter	P_{CK}	kW	0		
Autres caractéristiques					
Régulation de puissance	-	-	Inverter		
Émission d'oxydes d'azote	Nox	mg/kWh	271		
Pour les pompes à chaleur air/eau, débit d'air nominal, à l'extérieur	-	m³/h	6200		

(1) Le détail des calculs est disponible sur la fiche package. L'appareil d'ambiance désigne : les sondes, thermostats d'ambiance, régulateurs déportés inclus ou non dans des kits.

(2) Pour les dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur et les dispositifs de chauffage mixte par pompe à chaleur, la puissance thermique nominale P_{sup} est égale à la charge calorifique nominale $P_{designh}$ et la puissance thermique nominale d'un dispositif de chauffage d'appoint P_{sup} est égale à la puissance calorifique d'appoint sup(T_j)

(3) Si le Cdh n'est pas déterminé par des mesures, le coefficient de dégradation par défaut est Cdh = 0.9

5.2.2 Fiche package

Nom du produit	alféa...	hybrid duo fioul 9 mono		hybrid duo fioul 11 mono		hybrid duo fioul 14 mono	
Référence		522678 / -		522234 / 522526		522235 / 522527	
Efficacité saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux		111%		111%		111%	
Type de régulation :							
- Sonde extérieure (incluse dans le produit combiné)		Classe II	-	Classe II	-	Classe II	-
- Thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné)		-	Classe VI	-	Classe VI	-	Classe VI
Bonus		2%	4%	2%	4%	2%	4%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes		113%	115%	113%	115%	113%	115%
Classe énergétique du package		A+	A+	A+	A+	A+	A+
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes		135%	137%	128%	130%	130%	132%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froide		102%	104%	102%	104%	102%	104%

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

Sonde extérieure, incluse dans le produit combiné	
Classe du régulateur	II
Contribution à l'efficacité saisonnière	2%



Références thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné)	073951 (Unité d'ambiance filaire T55)
	075313 (Unité d'ambiance radio T58)
	073954 (Régulation filaire T75)
	074061 (Régulation radio T78)
Classe du régulateur	VI
Contribution à l'efficacité saisonnière	4%

5.3 Modèles triphasés cheminée

5.3.1 Caractéristiques ERP

Marque commerciale / Nom du produit :	atlantic / alféa...		hybrid duo fioul 11 tri	hybrid duo fioul 14 tri	hybrid duo fioul 16 tri
Référence			522238 / 522505	522239 / 522506	522240 / 522507
Applications chauffage			55°C	55°C	55°C
Pompe à chaleur air/eau			Oui		
Équipée d'un dispositif de chauffage d'appoint			Oui		
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur			Oui		
Climat moyen - Chauffage des locaux					
Classe énergétique (Produit)	-	-	A +		
Classe énergétique (Package)	-	-	A +		
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{rated}	kW	11	13	14
Efficacité énergétique nominale	η_s	%	116	114	113
Efficacité énergétique nominale avec sonde extérieure ⁽¹⁾	η_s	%	118	116	115
Efficacité énergétique nominale avec appareil d'ambiance ⁽¹⁾	η_s	%	120	118	117
Consommation d'énergie annuelle	Q_{he}	kWh	7424	8896	9734
Climat moyen - Production de l'eau chaude sanitaire					
Profil de soutirage	-	-	M		
Classe énergétique	-	-	A		
Efficacité énergétique	η_{wh}	%	82 %		
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	616		
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	2,8		
Climat froid - Chauffage des locaux					
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{rated}	kW	15	21	22
Efficacité énergétique nominale	η_s	%	102	100	
Consommation d'énergie annuelle	Q_{he}	kWh	12573	18694	19656
Climat froid - Production de l'eau chaude sanitaire					
Profil de soutirage	-	-	M		
Efficacité énergétique	η_{wh}	%	73 %		
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	880		
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	4,0		
Climat chaud - Chauffage des locaux					
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{rated}	kW	11	13	14
Efficacité énergétique nominale	η_s	%	142	127	
Consommation d'énergie annuelle	Q_{he}	kWh	3704	4730	5265
Climat chaud - Production de l'eau chaude sanitaire					
Profil de soutirage	-	-	M		
Efficacité énergétique	η_{wh}	%	82 %		
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	616		
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	2,8		
Données acoustiques					
Puissance acoustique du module hydraulique	L_{WA}	dBa	44		
Puissance acoustique de l'unité extérieure (régime d'eau 55°C pour ERP)	L_{WA}	dBa	68	69	70
Puissance calorifique déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de T_j					
$T_j = -7^\circ\text{C}$	Pdh	kW	9,6	11,4	12,3
$T_j = +2^\circ\text{C}$	Pdh	kW	5,9	6,9	6,9
$T_j = +7^\circ\text{C}$	Pdh	kW	6,1	5,8	5,8
$T_j = +12^\circ\text{C}$	Pdh	kW	7,3	6,8	6,8
$T_j =$ température bivalente	Pdh	kW	9,6	11,4	12,3
$T_j =$ température limite de fonctionnement	Pdh	kW	8,4	9,8	9,9
Température bivalente	T_{biv}	°C	-7		
Coefficient de dégradation ⁽³⁾	Cdh	-	0,9		

Marque commerciale / Nom du produit :		atlantic / alféa...		hybrid duo fioul 11 tri	hybrid duo fioul 14 tri	hybrid duo fioul 16 tri
Référence				522238 / 522505	522239 / 522506	522240 / 522507
Applications chauffage				55°C	55°C	55°C
Coefficients de performance déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de T _j						
T _j = -7°C	COP _d	-		1.86	1.96	1.86
T _j = +2°C	COP _d	-		2.94	2.84	2.84
T _j = +7°C	COP _d	-		4.56	3.90	3.80
T _j = +12°C	COP _d	-		6.18	5.13	5.13
T _j = température bivalente	COP _d	-		1.86	1.96	1.86
T _j = température limite de fonctionnement	COP _d	-		1.57	1.67	1.57
Pour les pompes à chaleur air/eau: température limite de fonctionnement			TOL	°C	-10	
Température maximale de service de l'eau de chauffage			WTOL	°C	80	
Dispositif de chauffage d'appoint						
Puissance thermique nominale ⁽²⁾		P _{sup}	kW	2.3	2.8	3.7
Type d'énergie utilisée		-	-	Fossile		
Consommation électrique dans les modes autres que le mode actif						
Mode arrêt		P _{OFF}	kW	0.007		
Mode arrêt par thermostat		P _{TO}	kW	0.112		
Mode veille		P _{SB}	kW	0.024		
Mode résistance de carter		P _{CK}	kW	0		
Autres caractéristiques						
Régulation de puissance		-	-	Inverter		
Émissions d'oxydes d'azote		Nox	mg/kWh	271		
Pour les pompes à chaleur air/eau, débit d'air nominal, à l'extérieur			-	m ³ /h	6200	6900

⁽¹⁾ Le détail des calculs est disponible sur la fiche package. L'appareil d'ambiance désigne : les sondes, thermostats d'ambiance, régulateurs déportés inclus ou non dans des kits.

⁽²⁾ Pour les dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur et les dispositifs de chauffage mixte par pompe à chaleur, la puissance thermique nominale P_{rated} est égale à la charge calorifique nominale P_{designh} et la puissance thermique nominale d'un dispositif de chauffage d'appoint P_{sup} est égale à la puissance calorifique d'appoint sup(T_j).

⁽³⁾ Si le Cdh n'est pas déterminé par des mesures, le coefficient de dégradation par défaut est Cdh = 0,9.

5.3.2 Fiche package

Nom du produit	alféa...		hybrid duo fioul 11 tri		hybrid duo fioul 14 tri		hybrid duo fioul 16 tri	
Référence	522238 / 522505		522239 / 522506		522240 / 522507			
Efficacité saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux	116 %		114 %		113 %			
Type de régulation :								
- Sonde extérieure (incluse dans le produit combiné)	Classe II	-	Classe II	-	Classe II	-		
- Thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné)	-	Classe VI	-	Classe VI	-	Classe VI		
Bonus	2%	4%	2%	4%	2%	4%		
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes	118%	120%	116%	118%	115%	117%		
Classe énergétique du package	A+	A+	A+	A+	A+	A+		
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes	144%	146%	129%	131%	129%	131%		
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froide	104%	106%	102%	104%	102%	104%		

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.



Sonde extérieure, incluse dans le produit combiné	
Classe du régulateur	II
Contribution à l'efficacité saisonnière	2%

Références thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné)	073951	(Unité d'ambiance filaire T55)
	075313	(Unité d'ambiance radio T58)
	073954	(Régulation filaire T75)
	074061	(Régulation radio T78)
Classe du régulateur	VI	
Contribution à l'efficacité saisonnière	4%	

5.4 Modèles monophasés ventouse

5.4.1 Caractéristiques ERP

Marque commerciale / Nom du produit :	atlantic / alféa...		hybrid duo fioul 9 mono	hybrid duo fioul 11 mono	hybrid duo fioul 14 mono
Référence			522679	522236	522237
Applications chauffage			55°C	55°C	55°C
Pompe à chaleur air/eau			Oui		
Équipée d'un dispositif de chauffage d'appoint			Oui		
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur			Oui		
Climat moyen - Chauffage des locaux					
Classe énergétique (Produit)	-	-	A +		
Classe énergétique (Package)	-	-	A +		
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{rated}	kW	9	10	13
Efficacité énergétique nominale	η_s	%	111	111	111
Efficacité énergétique nominale avec sonde extérieure ⁽¹⁾	η_s	%	113	113	113
Efficacité énergétique nominale avec appareil d'ambiance ⁽¹⁾	η_s	%	115	115	115
Consommation d'énergie annuelle	Q_{he}	kWh	6349	7266	8806
Climat moyen - Production de l'eau chaude sanitaire					
Profil de soutirage	-	-	M		
Classe énergétique	-	-	A		
Efficacité énergétique	η_{wh}	%	82 %		
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	616		
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	2.8		
Climat froid - Chauffage des locaux					
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{rated}	kW	11	14	18
Efficacité énergétique nominale	η_s	%	100		
Consommation d'énergie annuelle	Q_{he}	kWh	9515	12991	15991
Climat froid - Production de l'eau chaude sanitaire					
Profil de soutirage	-	-	M		
Efficacité énergétique	η_{wh}	%	73 %		
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	880		
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	4.0		
Climat chaud - Chauffage des locaux					
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{rated}	kW	9	11	14
Efficacité énergétique nominale	η_s	%	133	126	128
Consommation d'énergie annuelle	Q_{he}	kWh	3154	4131	5065
Climat chaud - Production de l'eau chaude sanitaire					
Profil de soutirage	-	-	M		
Efficacité énergétique	η_{wh}	%	82 %		
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	616		
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	2.8		
Données acoustiques					
Puissance acoustique du module hydraulique	L_{WA}	dBa	44		
Puissance acoustique de l'unité extérieure (régime d'eau 55°C pour ERP)	L_{WA}	dBa	67	69	70
Puissance calorifique déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de T_j					
$T_j = -7°C$	Pdh	kW	7.9	8.9	11.4
$T_j = +2°C$	Pdh	kW	4.9	5.0	6.9
$T_j = +7°C$	Pdh	kW	6.1	5.9	5.8
$T_j = +12°C$	Pdh	kW	7.5	7.3	6.8
$T_j =$ température bivalente	Pdh	kW	7.9	8.9	11.4
$T_j =$ température limite de fonctionnement	Pdh	kW	7	7.6	9.8
Température bivalente	T_{biv}	°C	-7		
Coefficient de dégradation ⁽³⁾	Cdh	-	0.9		

Marque commerciale / Nom du produit :		atlantic / alféa...	hybrid duo fioul 9 mono	hybrid duo fioul 11 mono	hybrid duo fioul 14 mono
Référence			522679	522236	522237
Applications chauffage			55°C	55°C	55°C
Coefficients de performance déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de T _j					
T _j = -7°C	COP _d	-	1.86	1.86	1.96
T _j = +2°C	COP _d	-	2.74	2.70	2.84
T _j = +7°C	COP _d	-	4.18	4.10	3.90
T _j = +12°C	COP _d	-	6.18	6.00	5.13
T _j = température bivalente	COP _d	-	1.86	1.86	1.96
T _j = température limite de fonctionnement	COP _d	-	1.57	1.57	1.67
Pour les pompes à chaleur air/eau: température limite de fonctionnement		TOL	°C -10		
Température maximale de service de l'eau de chauffage		WTOL	°C 80		
Dispositif de chauffage d'appoint					
Puissance thermique nominale ⁽²⁾		P _{sup}	kW		1.8 2.3 2.8
Type d'énergie utilisée		-	Fossile		
Consommation électrique dans les modes autres que le mode actif					
Mode arrêt		P _{OFF}	kW		0.007
Mode arrêt par thermostat		P _{TO}	kW		0.112
Mode veille		P _{SB}	kW		0.024
Mode résistance de carter		P _{CK}	kW		0
Autres caractéristiques					
Régulation de puissance		-	Inverter		
Émission d'oxydes d'azote		Nox	mg/kWh		271
Pour les pompes à chaleur air/eau, débit d'air nominal, à l'extérieur		-	m³/h		6200

(1) Le détail des calculs est disponible sur la fiche package. L'appareil d'ambiance désigne : les sondes, thermostats d'ambiance, régulateurs déportés inclus ou non dans des kits.

(2) Pour les dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur et les dispositifs de chauffage mixte par pompe à chaleur, la puissance thermique nominale P_{sup rated} est égale à la charge calorifique nominale P_{design h} et la puissance thermique nominale d'un dispositif de chauffage d'appoint P_{sup} est égale à la puissance calorifique d'appoint sup(T_j).

(3) Si le Cdh n'est pas déterminé par des mesures, le coefficient de dégradation par défaut est Cdh = 0.9.

5.4.2 Fiche package

Nom du produit	alféa...	hybrid duo fioul 9 mono	hybrid duo fioul 11 mono	hybrid duo fioul 14 mono	
Référence		522679	522236	522237	
Efficacité saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux		111%	111%	111%	
Type de régulation :					
- Sonde extérieure (incluse dans le produit combiné)		Classe II	-	Classe II	-
- Thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné)		-	Classe VI	-	Classe VI
Bonus		2%	4%	2%	4%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes		113%	115%	113%	115%
Classe énergétique du package		A+	A+	A+	A+
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes		135%	137%	128%	130%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froide		102%	104%	102%	104%

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.



Sonde extérieure, incluse dans le produit combiné	
Classe du régulateur	II
Contribution à l'efficacité saisonnière	2%

Références thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné)	073951 (Unité d'ambiance filaire T55) 075313 (Unité d'ambiance radio T58) 073954 (Régulation filaire T75) 074061 (Régulation radio T78)
Classe du régulateur	VI
Contribution à l'efficacité saisonnière	4%

5.5 Modèles triphasés ventouse

5.5.1 Caractéristiques ERP

Marque commerciale / Nom du produit :	atlantic / alféa...		hybrid duo fioul 11 tri	hybrid duo fioul 14 tri	hybrid duo fioul 16 tri
Référence			522241	522242	522243
Applications chauffage			55°C	55°C	55°C
Pompe à chaleur air/eau			Oui		
Équipée d'un dispositif de chauffage d'appoint			Oui		
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur			Oui		
Climat moyen - Chauffage des locaux					
Classe énergétique (Produit)	-	-	A +		
Classe énergétique (Package)	-	-	A +		
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{rated}	kW	11	13	14
Efficacité énergétique nominale	η_s	%	116	114	113
Efficacité énergétique nominale avec sonde extérieure ⁽¹⁾	η_s	%	118	116	115
Efficacité énergétique nominale avec appareil d'ambiance ⁽¹⁾	η_s	%	120	118	117
Consommation d'énergie annuelle	Q_{he}	kWh	7424	8896	9734
Climat moyen - Production de l'eau chaude sanitaire					
Profil de soutirage	-	-	M		
Classe énergétique	-	-	A		
Efficacité énergétique	η_{wh}	%	82 %		
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	616		
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	2.8		
Climat froid - Chauffage des locaux					
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{rated}	kW	15	21	22
Efficacité énergétique nominale	η_s	%	102	100	
Consommation d'énergie annuelle	Q_{he}	kWh	12573	18694	19656
Climat froid - Production de l'eau chaude sanitaire					
Profil de soutirage	-	-	M		
Efficacité énergétique	η_{wh}	%	73 %		
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	880		
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	4.0		
Climat chaud - Chauffage des locaux					
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{rated}	kW	11	13	14
Efficacité énergétique nominale	η_s	%	142	127	
Consommation d'énergie annuelle	Q_{he}	kWh	3704	4730	5265
Climat chaud - Production de l'eau chaude sanitaire					
Profil de soutirage	-	-	M		
Efficacité énergétique	η_{wh}	%	82 %		
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	616		
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	2.8		
Données acoustiques					
Puissance acoustique du module hydraulique	L_{WA}	dBa	44		
Puissance acoustique de l'unité extérieure (régime d'eau 55°C pour ERP)	L_{WA}	dBa	68	69	70
Puissance calorifique déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de T_j					
$T_j = -7^\circ\text{C}$	Pdh	kW	9.6	11.4	12.3
$T_j = +2^\circ\text{C}$	Pdh	kW	5.9	6.9	6.9
$T_j = +7^\circ\text{C}$	Pdh	kW	6.1	5.8	5.8
$T_j = +12^\circ\text{C}$	Pdh	kW	7.3	6.8	6.8
$T_j =$ température bivalente	Pdh	kW	9.6	11.4	12.3
$T_j =$ température limite de fonctionnement	Pdh	kW	8.4	9.8	9.9
Température bivalente	T_{biv}	°C	-7		
Coefficient de dégradation ⁽³⁾	Cdh	-	0.9		

Marque commerciale / Nom du produit :		atlantic / alféa...		hybrid duo fioul 11 tri	hybrid duo fioul 14 tri	hybrid duo fioul 16 tri
Référence				522241	522242	522243
Applications chauffage				55°C	55°C	55°C
Coefficients de performance déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de T _j						
T _j = -7°C	COP _d	-		1.86	1.96	1.86
T _j = +2°C	COP _d	-		2.94	2.84	2.84
T _j = +7°C	COP _d	-		4.56	3.90	3.80
T _j = +12°C	COP _d	-		6.18	5.13	5.13
T _j = température bivalente	COP _d	-		1.86	1.96	1.86
T _j = température limite de fonctionnement	COP _d	-		1.57	1.67	1.57
Pour les pompes à chaleur air/eau: température limite de fonctionnement		TOL	°C	-10		
Température maximale de service de l'eau de chauffage		WTOL	°C	80		
Dispositif de chauffage d'appoint						
Puissance thermique nominale ⁽²⁾		P _{sup}	kW	2.3	2.8	3.7
Type d'énergie utilisée		-	-	Fossile		
Consommation électrique dans les modes autres que le mode actif						
Mode arrêt		P _{OFF}	kW	0.007		
Mode arrêt par thermostat		P _{TO}	kW	0.112		
Mode veille		P _{SB}	kW	0.024		
Mode résistance de carter		P _{CK}	kW	0		
Autres caractéristiques						
Régulation de puissance		-	-	Inverter		
Émissions d'oxydes d'azote		Nox	mg/kWh	271		
Pour les pompes à chaleur air/eau, débit d'air nominal, à l'extérieur		-	m³/h	6200		6900

⁽¹⁾ Le détail des calculs est disponible sur la fiche package. L'appareil d'ambiance désigne : les sondes, thermostats d'ambiance, régulateurs déportés inclus ou non dans des kits.

⁽²⁾ Pour les dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur et les dispositifs de chauffage mixte par pompe à chaleur, la puissance thermique nominale P_{rated} est égale à la charge calorifique nominale P_{designh} et la puissance thermique nominale d'un dispositif de chauffage d'appoint P_{sup} est égale à la puissance calorifique d'appoint sup(T_j).

⁽³⁾ Si le Cdh n'est pas déterminé par des mesures, le coefficient de dégradation par défaut est Cdh = 0.9.

5.5.2 Fiche package

Nom du produit	alféa...	hybrid duo fioul 11 tri		hybrid duo fioul 14 tri		hybrid duo fioul 16 tri	
Référence		522241		522242		522243	
Efficacité saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux		116 %		114 %		113 %	
Type de régulation :							
- Sonde extérieure (incluse dans le produit combiné)		Classe II	-	Classe II	-	Classe II	-
- Thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné)		-	Classe VI	-	Classe VI	-	Classe VI
Bonus		2%	4%	2%	4%	2%	4%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes 		118%	120%	116%	118%	115%	117%
Classe énergétique du package		A+	A+	A+	A+	A+	A+
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes 		144%	146%	129%	131%	129%	131%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froide 		104%	106%	102%	104%	102%	104%

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.



Sonde extérieure, incluse dans le produit combiné	
Classe du régulateur	II
Contribution à l'efficacité saisonnière	2%

Références thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné)	073951 (Unité d'ambiance filaire T55) 075313 (Unité d'ambiance radio T58) 073954 (Régulation filaire T75) 074061 (Régulation radio T78)
Classe du régulateur	VI
Contribution à l'efficacité saisonnière	4%

Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

☞ Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par ATLANTIC.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Murales Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

* Garantie de durée supérieure sous condition qu'un entretien soit réalisé annuellement depuis la mise en service.

☞ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, **à l'installation et à la mise en service de l'appareil** par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'**à l'utilisation et aux entretiens annuels** réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

☞ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers. Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein. N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.



www.atlantic.fr
www.atlanticbelgium.be
Société Industrielle de Chauffage
SATC - BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE